

FICHE SIGNALÉTIQUE

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Encre aqueuse** pour Impika Compact/Evolution/Reference, Trivor 2400
N° de pièce 106R02743
 IMPIKA A0006595

Couleur Noir

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d' encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox
 Wezembeekstraat, 5
 B1930 Zaventem
 Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité

Téléphone +32 (2) 713 14 52 (Français)
 +32 (2) 713 14 53 (Nederlands)

Télécopieur -

Adresse de courriel ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safety sheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucun requis
Mot indicateur Aucun

Mentions de danger Aucun requis
Conseils de prudence Aucun requis

2.3 Autres dangers

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-75	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Triéthylène glycol	10-30	112-27-6	203-953-2	--	--	--
Glycérine	10-30	56-81-5	200-289-5	--	--	--
Solvant	0-20	Propriétaire	Inscrit(e)	Eye Irrit. 2	H319	--
Colorant noir	1-3	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--
Triéthanolamine	<0.5	102-71-6	203-049-8	--	--	--

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux

Éviter le contact avec les yeux, Peut causer une légère irritation

Peau

Éviter le contact avec la peau, Un contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et entraîner une dermatite

Inhalation

Aucun effet connu

Ingestion

Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique

Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:

Irritation des yeux

Irritation de la peau

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Aucun renseignement disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations**Point d'éclair** Ininflammable**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte**6.4 Référence à d'autres sections**

Ne pas rejeter les déchets à l'égout

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec soin

7.3 Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d'encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	ACGIH TLV	Union européenne
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection.
Protection de la peau et du corps Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Faible
État physique	Liquide	Couleur	Noir
pH	8 - 10		
Point d'éclair	Ininflammable		
Point/intervalle d'ébullition	>100 °C /	>212 °F	
Point de ramollissement	Non applicable		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Agents oxydants forts, Températures extrêmes et lumière directe du soleil

10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

<i>Renseignements sur le produit</i>	Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.
DL50 par voie orale	Aucun renseignement disponible
DL50 par voie cutanée	Aucun renseignement disponible

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthylène glycol	17 g/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit)	
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Solvant	6500 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	80 ppm (Rat) 8 h
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Devrait pas être un sensibilisateur

Effets mutagènes Non mutagène

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Considérations relatives à l'élimination

Méthode d'élimination des Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

déchets**Emballage contaminé**

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

No d'élimination des déchets CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 No ONU/ID**

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission

2015-01-14

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Date de révision 2019-02-01

Note de révision Adresse pour certaines régions mise à jour

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Triéthylène glycol				AGW 1000 mg/m ³	
Glycérine	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³			

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Triéthylène glycol		SS-B** TWA 1000 mg/m ³ STEL 2000 mg/m ³			
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	SS-C** TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ Ceiling 10 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Triéthylène glycol					STEL 163 ppm STEL 1000 mg/m ³ TWA 114 ppm TWA 700 mg/m ³
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ³	LLV 5 mg/m ³ LLV 0.8 ppm Indicative STLV 10 mg/m ³ Indicative STLV 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

FDS n° : F-60012

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2015-01-14

Date de révision 2019-02-01

Version 5

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.